

LE 3^E ŒIL

" L'organe de l'Obscène qui Rampa "

ASSOCIATION ETUDIANTE DU CEGEP DE SAINT-LAURENT

Volume 2 No 2 Le Mercredi 16 MAI 1979

Emplois d'enseignants sauvés par 3500 manifestants



TORONTO — Les protestations de 3500 parents et enseignants, le 3 mai, ont obligé la Commission scolaire de Toronto à garder 108 professeurs menacés de mise à pied permanente. Les protestataires se sont rendus au bureau de la Commission et ont fait endurer aux commissaires cinq heures et demie remplies d'émotion.

A plus de 50 reprises, les délégués officiels de plus de 1000 parents sont allés au micro, plusieurs accompagnés de leurs enfants. Dans une demi-douzaine de lan-

gues, ils ont exigé la fin des réductions dans les classes spéciales, les cliniques pour les enfants ayant des problèmes de lecture, les cours d'anglais et dans d'autres programmes d'éducation du gouvernement provincial.

La Commission a finalement voté, à 15 contre 5, de satisfaire les revendications des manifestants, portant un dur coup à la politique de réductions massives du gouvernement conservateur. 294 enseignants à l'élémentaire ont été remerciés de leurs services durant les deux dernières années.

Tiré de "LA Forge" vol. IV no 18 p.12

EXTRAIT DU MANIFESTE DU REGROUPEMENT ECOLOGISTE QUEBECOIS

(5e article):

La Société Ecologique:

Une société écologique serait radicalement différente que celle que nous connaissons aujourd'hui. Les différences pourraient se manifester de multiples façons et à divers niveaux. Ainsi, l'avènement de la société écologique coïncidera avec des modifications profondes dans les domaines de la technologie, de l'économie et de la politique. Ces changements impliqueront l'apparition d'un nouveau mode de vie, d'une valorisation authentique des notions de vie humaine et de qualité de cette vie humaine. La société écologique sera une société construite par tous et pour tous également. Elle ne pourra atteindre son plein développement qu'à l'échelle planétaire.

Une société écologique, telle que nous l'édifions, reconnaîtra d'abord le fait que l'humanité fait partie de l'écosystème et qu'à ce titre l'espèce humaine doit s'intégrer harmonieusement aux mécanismes régulateurs de son environnement naturel. De plus, les membres de la société écologique insisteront tout autant sur l'importance de leur intégration en tant que participants de plein droit à un environnement culturel où chacun doit pouvoir trouver les moyens concrets de réaliser pleinement son développement tant physique, qu'intellectuel et affectif. Cette conscience de l'équilibre vital entre nous et notre milieu devra se traduire dans la pratique par des choix lucides et collectifs sur les moyens à prendre pour produire, distribuer et préserver les biens et les services que nous jugerons essentiels ou désirables pour notre épanouissement d'êtres humains.

Sur le plan technologique, la société écologique se souciera de la salubrité des processus de production employés; elle évaluera les implications de l'utilisation alternative ou complémentaires de ressources naturelles et verra à les recycler afin d'assurer leur permanence. Cela signifie que dans la société écologique, il ne saurait être admis ou toléré que la production de biens destinés à la consommation humaine, ou que les techniques employées pour réaliser cette production, ou que la consommation de ces biens, entraînent des risques pour la santé des travailleurs de cette industrie, des résidents qui habitent à proximité du lieu de production ou à plus grande distance, des consommateurs de ce bien ou de tout autre indi-

vidu ou groupe concerné. Ainsi, les activités de production polluantes qui dégradent l'environnement naturel ou social seront abandonnées ou alors elles seront modifiées afin que disparaissent ces conséquences inacceptables.

Quant à savoir ce qui devra être produit, la société écologique insistera d'abord pour que soit garantie une sécurité économique à tous ses membres. Cela veut dire qu'une planification de la production verra en premier lieu à ce que chacun soit assuré de manger à sa faim une nourriture saine et pleinement nutritive, que chacun soit logé, vêtu, soigné et éduqué adéquatement, et à ce que chacun ait accès aux autres biens et services, qui, sur le plan social, sont jugés essentiels à la valorisation humaine.

La décentralisation et la participation de tous les citoyens concernés au processus politique de décision seront des caractéristiques marquantes de cette nouvelle société. Le cadre de la démocratie formelle, parlementaire et consultative, sera dépassé, de telle sorte que tous seront des décideurs, des façonneurs du milieu collectif, des préservateurs de l'environnement naturel. La démocratie écologique aura aboli le caractère hiérarchique du pouvoir politique de notre société. Elle prônera la coopération plutôt que la compétition entre les individus.

Une société écologique ne saurait être une société de classe dans sa réalisation finale, i.e. qu'elle ne saurait reposer sur un accès différentiel à la propriété ou au contrôle des moyens de production. De même, elle ne saurait tolérer que subsiste une diffusion inégale de l'information nécessaire à la prise de décisions politiques et économiques conscientes qu'implique ce contrôle, ce pouvoir sur l'environnement humain, qu'il soit naturel ou social.

La société écologique sera donc une société participative et égalitaire où l'individu, conscient qu'il exerce un pouvoir réel de décision sur son milieu, sera appelé à donner la pleine mesure de ses talents et son dynamisme pour que se réalisent enfin nos aspirations à un monde plus juste et meilleur.

(Irène Demczuk),

Extrait du manifeste du regroupement écologique québécois.

EXPOSITION DES ETUDIANTS EN ARTS,

AU LOCAL A-171

DU 17 au 25 MAI 1979

COMPTE RENDU

RAPPORT DU COMITE ETUDIANT DE NEGOCIATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE

(PREMIERE RENCONTRE)

Lundi le 7 mai, avait lieu "la" première rencontre entre le dénonciateur du protocole d'entente, le collègue, et l'Association étudiante.

Heure de la rencontre: 3 h pm

Lieu: le bureau du D.S.A.E. (...)

Les personnes présentes à la table de négociation sont, pour le collège: Jacques Racicot, Directeur des Services aux Etudiants (DSAE), Marie France Pépin, et Jean Soublière pour l'Association. Nous avons noté la présence d'un observateur, M. Bernard Cyr (coordonateur des services aux étudiants), et l'absence d'Yvon D'astous, le 3e membre étudiant du comité de négociations, pour des raisons pédagogiques.

La première question soulevée par l'A.E.: l'enregistrement sur vidéo des négociations. L'administration refuse en faisant appel à l'utilisation politique qui peut être faite des déclarations de ses porte-paroles.

La deuxième question fut celle des observateurs. M. Racicot refusait les observateurs prétextant que les mandats étaient clairs et que chaque partie négociante était redevable devant ceux qu'ils représentent.

L'Association insiste pour que les observateurs puissent assister aux rencontres afin d'assurer l'exercice du droit à l'information des étudiants et une continuité à l'Association par la formation d'autres négociateurs. M. Racicot s'entendit avec l'Association pour accepter les "observateurs étudiants".

(notez que celui du collège est resté là !)

La troisième question soulevée est celle des procès verbaux. M. Racicot s'entend avec l'Association pour adjoindre sa secrétaire à la table.

Les parties s'entendent ensuite pour établir l'objet de la rencontre. M. Racicot nous propose de parcourir le projet de protocole présenté par l'Association, d'informer l'A.E. de ses interrogations et de faire une contre-proposition à la prochaine rencontre.

Il nous a fait part:

1o: De sa réticence au point 1.3 vu l'absence de définition subséquente (il s'agit de la reconnaissance des droits étudiants) et des responsabilités de gestion des étudiants en regard des services aux étudiants.

2o: De sa compréhension des autres amendements dans un élan verbal qui se résume, à ce que je comprends, on s'en reparlera à la prochaine rencontre. (*)

3o: Il fait l'annonce de nouvelles annexes ou certaines clarifications aux annexes existantes qu'il entend amener à la prochaine rencontre. Il s'agit:

- de l'assurance responsabilité
- de l'utilisation commerciale des locaux
- des versements de fonds
(ici M. Racicot nous informe qu'il veut les lier au respect de l'entente)
- et du fond de dépanage
(celui du service de l'aide financière auquel l'A.E. participe)

La séance est levée. Les parties se réuniront à nouveau mercredi à 2h30 au même local.

Au plaisir de voir beaucoup d'observateurs "étudiants" à la table mercredi (aujourd'hui à 2h30 au bureau du D.S.A.E.

(*): L'évidence, le comité de négociation de l'Association Etudiante conclut que:

- ou bien "le collège" n'est pas prêt à négocier (depuis le temps, c'est bizarre), les premières rencontres devaient avoir lieu le 8 mars dernier;
- ou bien, "Le Collège" aimerait bien voir retarder la conclusion d'une entente.

LE COMITE DE NEGOCIATION DE L'A.E.

ORGANISMES ET ACTIVITES

LE 18 MAI, UNE DATE A RETENIR

Tous les pays sont fiers de voir leur drapeau hissé au haut d'un mât. Tout individu, surtout lors d'une guerre, éprouve le besoin de marcher sous l'égide d'une bannière. Cette bannière est le plus souvent un drapeau.

Ainsi, les esclaves de St-Domingue (Haïti) opprimés par la domination des français, poussés par un patriotisme profond et un désir ardent de liberté, décidèrent de créer un drapeau bien à eux. Ils se réunirent à l'Archaie, petite ville de l'Ouest d'Haïti, où le premier drapeau haïtien prit naissance le 18 mai 1803. Le drapeau était bleu et rouge. Il fut hissé dans toutes les villes que conquièrent nos aïeux afin d'accéder à l'indépendance.

Pour commémorer ce jour, le Regroupement des Etudiants Haïtiens (REHCSL) organise des activités culturelles. Le jeudi: 17 mai à midi (12 heures) le film "Sim pa Rélé" sera projeté à midi (12 heures) à la salle C-III. Le film réalisé par Martha Jean Claude, une artiste haïtienne, a été tourné à Cuba. La projection du film sera suivie d'une discussion.

Une journée culturelle a aussi été prévue le vendredi 18 mai. Une exposition d'arts haïtiens se tiendra au local A-68. Une émission de radio sera présentée de midi à 2 heures. Les thèmes principaux de cette émission sont les suivants: les immigrants haïtiens du Québec, la création du drapeau et l'histoire du REHCSL.

"Le rire, la danse, la musique, expression innée du quotidien haïtien". Vous pourrez partager avec nous quelques scènes du folklore haïtien à la salle Emile Legault à 8 heures. Une danse clôturera la journée (D-58)

Vous êtes donc cordialement invités à vous joindre à nous, à vous amuser avec nous, dans une ambiance sympathique et culturelle.

ORGANISMES ET ACTIVITES POLLUTION, INFORMATION ET RECUPERATION:

Réunion du P.i.r. JEUDI-MIDI à MIDI au local B-48. Bienvenue aux nouvelles personnes intéressées à la conscience écologique.

GROUVI, LA TELE ETUDIANTE:

Réunion de GROUVI, JEUDI-MIDI, à MIDI, AU LOCAL DE LA TELE ETUDIANTE, le A-41, à l'intérieur de la grande salle.

C'est pour les étudiants qui veulent faire du cinéma-vidéo durant cet été.

Bienvenue à tous.

SERVICES DU COLLEGE:

Course santé:

Une course de santé (jogging) est organisée par les policiers du district Saint-Laurent samedi 19 mai à 14 heures.

Aucun frais n'est requis. Tous les intéressés doivent s'inscrire aujourd'hui et demain au D-104 à Yves Charron.

SERVICES DU COLLEGE:

VACANCES SANTE:

Trop souvent, nos vacances sont gâchées par des ennuis de santé qui auraient pu facilement être prévenus par un minimum de connaissances et de discipline. En effet, 90 o/o des problèmes de santé auxquels les voyageurs ont à faire face peuvent être évités.

Si tu veux savoir:

- 1o: Comment préparer tes vacances (immunisation, médicaments, examen médical, trousse de premiers soins)
- 2o: Comment rester en bonne santé dans les climats chauds (la chaleur, la mer, la nourriture, l'eau, les maladies transmises par contact direct, les parasites, etc. . .)
- 3o: Quoi faire contre les mouches noires et les coups de soleil
- 4o: Comment voyager en toute sécurité à pieds, en vélo, en canot, et en auto.

MERCREDI le 16 mai au B-33

Entre 11:00 HEURES et 14 HEURES

Tu as la chance de rencontrer Viola Miville chargée du programme en Maladies Infectieuses pour le D.S.C. de Sacré-coeur. Si tu as des questions à poser sur ton prochain voyage c'est le moment.

N'oublies pas qu'un voyageur en santé est un voyageur heureux !

L'équipe de santé,
Danielle et Françoise.

ATTENTION:

Ceci s'adresse aux gens de loisirs:

Un stage d'aménagement de sentier pédestre est donné le 25, 26 27 mai dans le parc de la Mauricie. Inscription: \$10.00.

Information: Gilles Poirier et Lucie Lanteigne:
681-7183

Luc Arsenault: 337-6923

Sylvie Turgeon et Danielle Juteau.

SUPER PIC NIC

JEUDI A MIDI

(SI FAIT BO)

OUVERT A TOUTE LA MASSE ETUDIANTE, derrière le bloc "C" en face du "E".

Apporte:

- ton lunch !
- ton vin !
- ton ouvre bouteille !
- ta bière !
- ton fromage !
- tes Chips !
- ton sourire !
- ton instrument de musique !
- ton address !

Bureau de placement:

Informatique:

Bureau d'ingénieur conseils, gérant pour la société de Développement de la Baie James, est à la recherche de finissant/e/s en informatique. Salaire:

\$13,000/année. Formulaires d'emploi à mon bureau.

Loisirs:

Emploi pour finissant/e/s en loisirs aimant travailler dans des endroits isolés du Québec et aimant beaucoup voyager. L'animation sera surtout à caractère plein-air. Durée de l'emploi. 8 mois avec possibilité de renouvellement pour l'année suivante.

Assainissement de l'EAU:

Emploi permanent chez un distributeur de produits de traitement de l'eau. Travail de bureau surtout: prise de l'inventaire, prise de commande, récepteur et expédition de marchandise. Anflais un atout.

Techniques administratives:

La ferme St-Laurent recherche des finissants en techniques administratives pour des postes aux comptes recevables et payables. Salaire \$170/semaine et révision du salaire en septembre.

Robert, A-225.

Le cegep St-Laurent requiert les services de 3 salariés étudiants pour exercer les fonctions d'agent de bureau classe II, au service de la bibliothèque.

Durée de l'emploi: du 4 juin au 30 juillet 1979.

Horaire de travail: Lundi au jeudi inclusivement de 16:30 à 20:30 hrs.

Supérieur immédiat: Rachele Calonne.

Nature du travail:

Effectuer une variété de travaux administratifs selon des méthodes et procédures établies.

- assurer le prêt aux étudiants et aux professeurs
- fournir des renseignements d'ordre général aux usagers en vue de les orienter
- inscrire les réservations des salles et documents
- vérifie et répare les documents et pièces avariées
- range le matériel sur les rayons dans les classeurs
- reçoit et achemine les réservations de films aux distributeurs
- exécute d'autres travaux reliés à la préparation matérielle et à la circulation d'étiquettes tels: dactylographie d'étiquettes, de listes, de statistiques, d'avis de retard, de confirmation, etc. . .
- accomplit toute autre tâche connexe.

Qualification requise:

- être étudiant à temps plein au Cegep St-Laurent.

Traitement:

\$-4.84 de l'heure.
Période d'affichage:
du 14 au 18 mai 1979.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 18 mai 1979 à 16:30 hrs au service du personnel, au soin de Mme Ginette Proulx.

Concours no: 79 S - 033
